



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 12 JUIN 2024

N° 2024.20

Objet :

Absence de Quorum lors de la séance du conseil d'administration du 12 juin 2024

Affiché le :

Votes :

Pour :

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin à 15h00, le Conseil d'Administration convoqué le 7 juin, s'est réuni à la Résidence Autonomie F. Rustin, sous la Présidence de Monsieur Patrick ESPITALIER ;

ETAIENT PRESENTS :

Patrick ESPITALIER, Gaël BELLEC, Michèle MAMBERT

ABSENTS EXCUSES :

Véronique ARNAUD-DELOY (procuration donnée à Michèle MAMBERT), Gaëlle LETTERON (procuration donnée à Gaël BELLEC), Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Patrick ESPITALIER), Hervé DOMINIAK, Céline RIGOUARD, Isabelle TAILLIER

ABSENTS :

Alain DESRUES, Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Emmanuelle VERA, Assistante de direction du CCAS.

Monsieur le Vice-président ouvre la séance et procède à l'appel des administrateurs. Il constate que la majorité des membres en exercice ne se trouve pas réunie.

Le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée à une date ultérieure.

Lors de cette nouvelle séance, le Conseil d'Administration pourra délibérer sur l'ensemble des affaires inscrites à l'ordre du jour quel que soit le nombre d'administrateurs présents.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME
LE VICE-PRÉSIDENT

